

Communiqué de Presse

26 juillet 2018

CP113-2018

Plan Phèdre II Le CNES renforce son action en faveur de la Guyane

Dans le cadre du plan d'actions en faveur du développement économique et social de la Guyane (Phèdre II), annoncé par le Président de la République lors de sa venue en Guyane en octobre 2017, le CNES a signé deux conventions, mercredi 25 juillet 2018, en présence de Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : la première avec l'Université de Guyane et la deuxième avec le GIP FCIP du Rectorat de l'Académie de Guyane.

Lors de sa visite en Guyane en octobre 2017, le Président de la République a affirmé sa volonté de renforcer les interventions du secteur spatial en faveur de la Guyane et a demandé la mise en œuvre de mesures concrètes. Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation et Annick Girardin, Ministre des Outre-Mer, ont demandé au CNES de mener un plan d'actions avec trois priorités :

1. Accroître la contribution du secteur spatial à l'économie guyanaise,
2. Rendre plus lisible et plus efficace la contribution du secteur spatial, aujourd'hui plutôt fragmentée,
3. Mieux associer les Guyanais et leurs représentants à l'action du secteur spatial en faveur de la Guyane.

Dans ce contexte, le CNES met en place le plan Phèdre II, affecté au développement économique et social de la Guyane. Ce plan est doté d'un budget complémentaire de 10 millions d'euros faisant ainsi passer la contribution du CNES de 40 à 50 millions d'euros pour la période 2014-2020. Il privilégie le volet éducation, enseignement supérieur et recherche et est bâti autour d'un partenariat renforcé avec les institutions d'enseignement, présentes en Guyane.

Convention entre le CNES et l'Université de Guyane :

- Développement des infrastructures et équipements de laboratoire,
- Développement d'une université numérique,
- Mise en place d'une chaire spatiale avec la prise en charge de bourses doctorales et de contrats de recherche.

Convention entre le CNES et le GIP FCIP du Rectorat de l'Académie de Guyane :

- Projets scientifiques et numériques pour l'enseignement du premier et second degré,
- Prise en charge de bourses d'aides aux études supérieures et d'aides à l'apprentissage favorisant l'accès à des formations qualifiantes pour les jeunes Guyanais.

A l'occasion de ces signatures, Jean-Yves Le Gall, Président du CNES, a déclaré : « Je me réjouis que le CNES, au Centre Spatial Guyanais, mette en œuvre aussi rapidement le plan d'action décidé par le gouvernement. Cela permet de renforcer ainsi nos actions et notre insertion en direction d'une part, de la jeunesse guyanaise et d'autre part, de la communauté « Education, Enseignement Supérieur et Recherche » de la Guyane ».

CONTACTS

Pascale Bresson Attachée de presse
Raphaël Sart Attaché de presse
Sébastien Martignac Attaché de presse

Tél. 01 44 76 75 39

Tél. 01 44 76 74 51

Tél. 01 44 76 78 35

pascale.bresson@cnes.fr

raphael.sart@cnes.fr

sebastien.martignac@cnes.fr

presse.cnes.fr